

ARRONDISSEMENT
CHÂTELLERAULT

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 août 2021, s'est réuni le 03 septembre 2021, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à 20h30 à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE

COMMUNE
MAIRÉ

Présents : M. Thierry TRIPHOSE, M. Joël TISSOT, Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Bertrand CALMARD, M. Bernard CLÉMENT, M. Jacky COMTE, Mme Nathalie COX, M. Charlie NIEMEZYK, M. Etienne WEPPE,

Nombres de conseillers :

Absents ayant donné pouvoir : M. Manuel MARONNEAU à M. Thierry TRIPHOSE, M. Ludovic VERHAEVERBEKE à Mme Catherine BIET-ROBIN

en exercice : 11

Secrétaire : Mme Catherine BIET-ROBIN.

présents : 09

votants : 11

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20h45

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la séance du vendredi 04 juin 2021 et le compte-rendu du 02 juillet 2021.

1. DEVIS D'ÉLECTRICITE CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

(délibération n°2021-09-30)

Monsieur le Maire énumère et procède à la lecture des devis concernant les travaux d'électricité de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

↪ choisit de retenir la candidature de la société Guillaume VAUCELLE pour un montant total de 1 668 € TTC.

- Autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

2. DÉCISION MODIFICATIVE COMPTE 165 REMBOURSEMENT CAUTION

(délibération n°2021-09-31)

Monsieur le Maire informe que le locataire du 4 route de Châtellerault à donner son préavis de départ du logement, sa caution doit être libérée dans les délais conformes à la réglementation.

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	020 - 400€	
	165 + 400€	
FONCTIONNEMENT		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, ces modifications.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Convention cadre « rappel à l'ordre » : Monsieur le Maire fait savoir qu'il a signé la convention-cadre sur la mise en œuvre de la mesure de rappel à l'ordre conclue entre l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Vienne et le parquet de Poitiers.

Changement de comptable à la DGFIP : Monsieur le Maire informe la prise de fonction du service Comptable Nord Vienne de Fabien DELAME, suite au départ de Madame DAVIET.

Villes et village fleuris : Monsieur le Maire explique que suite à la crise sanitaire en 2020 et le départ en retraite de l'agent en charge de ce label rend impossible d'organiser de façon satisfaisant l'attribution des prix cette année 2021.

Construction d'un abri de jardin sans autorisation : Le conseil municipal accepte la régularisation du dossier de Monsieur MAIGNANT.

Mur attenant au presbytère : le mur du presbytère donnant dans la cour de Monsieur de Caqueray appartient à la Mairie. Étant donné du mauvais état du mur des travaux de réparation seront planifiés en 2022.

Formation des Elus : Monsieur le Maire informe que L'Agence des Territoire de la Vienne, en partenariat avec l'Association des Maires de la Vienne organise dans le cas de son agrément ministériel pour des élus des formations et des réunions en septembre et octobre 2021.

Broyeur de banquette : Monsieur le Maire informe que celui que l'on possède est usager, il faudra envisager de la remplacer en 2022.

SIMER poubelle : concernant la mise en place de la redevance incitative Monsieur le Maire demande à faire une réunion publique, va se renseigner auprès de la SIMER.

Conteneur à verre : le conteneur à verre actuellement derrière la Mairie sera déplacé le 06 septembre et déposé sur le terrain communal.

Plantation de haies sur la commune de Mairé : un contrat haie mise à disposition 2022-2037 a été signé entre la Commune et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne ceci concerne :

- La protection de la ressource en eau.
- La préservation de la biodiversité et rétablissement des continuités écologiques.
- Situé en bordure du chemin (sentiers de randonnées), valeur paysagère.

60% prit en charge par le Département et 40% par la Fédération des Chasseurs de la Vienne.

Camping-car : Monsieur le Maire informe que l'aire de camping-car est très bien notée sur le site « Park4night ». Après concertation la commune envisage de faire payer l'eau au camping-car.

Commission à prévoir :

- Cimetière.
- Bâtiment.
- Voirie.

Logement communal : des travaux sont prévus pour le logement communal géré par Habitat 86 au mois de septembre. Séparation de la cour et du jardin en 2 parties, et pose d'un 2^{ème} abri de jardin.

Concert du 30 juillet 2021 : le concert « des Années 80 Années Disco » du 30 juillet 2021 organisé par la commune c'est bien déroulé.

Défibrillateur : Il faut refaire les devis reçus car nécessite une armoire extérieure chauffée et ventilée.

Jeux pour enfants : les jeux prévus sur le terrain communal ont été commandé.

Route du Moulin au Roy : Monsieur le Maire explique que des barrières seront posées route du Moulin au Roy quand nous recevrons la signalisation afin de mettre cette rue en « voie sans issue ». Monsieur le Maire rappelle qu'il n'y a pas à délibérer des renseignements ont été pris au service juridique, il faut prendre un arrêté municipal afin de renforcer la sécurité des citoyens.

FIN de séance à 22h30

